REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'AUBE

Troisième circonscription
de Troyes - Romilly - Nogent

ELECTIONS LEGISLATIVES
SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 19 MARS 1978



Georges DIDIER
Conseiller Général
1er Adjoint de Romilly
49 ans - marié, 2 enfants

Avec mon suppléant **Yves HAMARD,** je remercie bien sincèrement les 13 257 électrices et électeurs qui m'ont manifesté leur confiance.

Vous m'avez ainsi désigné pour rassembler toutes celles et tous ceux qui, au premier tour, tout en choisissant des candidats différents, ont exprimé la même volonté d'en finir avec la mauvaise politique du ministre GRANET et d'en voir une autre mise en œuvre.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Oui, dans quelques jours, vous pouvez connaître plus de bonheur et de justice, plus de démocratie et de liberté, rendus possible par l'accord des trois partis de gauche.
Pour cela, une condition : il faut assurer une autre majorité au Parlement en élisant partout où c'est possible le candidat qui incarne la volonté de changement.
Dans notre circonscription, il faut vous rassembler sur Georges DIDIER, candidat d'union.

Michel CARTELET
et
Claude LEMMER

CANDIDATS SOCIALISTES

appellent à voter

GEORGES DIDIER

Le Parti Socialiste et ses candidats, Michel CARTELET et Claude LEMMER, appellent toutes les électrices, tous les électeurs qui leur ont fait confiance le 12 mars à rassembler leurs suffrages le 19 sur Georges DIDIER devenu le candidat d'union de toute la gauche.

APPEL DU MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE
à voter GEORGES DIDIER

La Fédération de l'Aube du Mouvement des Radicaux de Gauche appelle ses militants et sympathisants à voter pour le candidat unique de la gauche dans les première et troisième circonscriptions du département au second tour des législatives de mars 1978.

Dans une déclaration nationale,

l'Union des GAULLISTES de PROGRÈS

de même que

le FRONT AUTOGESTIONNAIRE
(PSU-ECOLOGISTE)

appellent à voter pour le candidat d'Union de la Gauche, donc pour

GEORGES DIDIER

Dimanche, voter pour le changement,
c'est voter Georges DIDIER, suppléant Yves Hamard

IMPRIMERIE SONODA - Z.I. LA MALADIÈRE - 10300 SAINTE SAVINE - TÉL. 79.35.78

VU, LE CANDIDAT